

les terres forestières du Canada. Par ailleurs, les pêches et les parcs exercent d'autres pressions.

On estime qu'en Colombie-Britannique, on perd un emploi permanent chaque fois que l'on perd 130 hectares de terre forestière productive moyenne. Pourtant, il y a en Colombie-Britannique plus de un million d'hectares de terres forestières à reboiser. Nous perdons encore de 20 à 50 hectares par an.

En 1981, la superficie des terres forestières commerciales avait diminué de 16 à 20 p. 100 en une décennie. On estime que d'ici à 20 ans, la superficie des terres forestières de cette province diminuera encore d'environ 25 p. 100, soit d'environ 2.3 millions d'hectares. Il en résultera des milliers d'emplois perdus, simplement parce que nous ne nous donnons pas la peine de reboiser. La situation est identique dans les autres provinces. Nous pourrions peut-être régler quelques-uns de ces problèmes grâce à une meilleure gestion foncière. A l'heure actuelle, la superficie des terres forestières diminue toujours.

Ce matin, j'ai écouté attentivement le ministre chargé de l'industrie forestière parler des ententes fédérale-provinciales sur les forêts. C'était triste de l'entendre dire que seulement deux ententes ont été signées—avec la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard—et que l'entente avec Terre-Neuve a été renouvelée. Aucune entente n'a encore été conclue avec les quatre provinces les plus productrices dans le secteur forestier, soit la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec et le Nouveau-Brunswick. Connaissant le gouvernement actuel de la Colombie-Britannique, j'avoue que l'État fédéral n'est pas le seul à blâmer. Comme je viens de le dire, notre programme de restrictions en Colombie-Britannique est une supercherie qui a entraîné d'énormes compressions dans le secteur forestier.

La semaine passée, je me suis entretenu avec un haut fonctionnaire du secteur forestier. Il m'a dit qu'une crise est imminente, car il n'y aura peut-être pas assez de semis en 1984 du fait que le gouvernement provincial, invoquant les restrictions, va sabrer son programme de pépinières. C'est un exemple frappant d'économie mal placée, monsieur le Président. Si on ne plante pas d'arbres l'année où le sol est prêt, les mauvaises herbes poussent, et il est très onéreux de préparer le sol de nouveau si l'ensemencement est reporté à plus tard.

● (1730)

Notre gouvernement provincial est ridicule avec ses prétendues restrictions. Mais tout en le condamnant nous devons demander avec quelle vigueur le gouvernement fédéral a cherché à conclure des ententes avec les provinces, alors que deux seulement en ont signé une. Le Nouveau parti démocratique regrette certainement le rang inférieur du ministre de l'Environnement (M. Caccia) dans la hiérarchie du cabinet. Il y a maintenant tout lieu de craindre que les sommes affectées aux programmes forestiers seront attribuées à d'autres ministres, à moins que le ministre de l'Environnement ne mette la main dessus vers la fin de la semaine.

Que se passe-t-il? Le ministre aurait peut-être dû être plus précis dans son discours. Il aurait dû nous révéler les raisons qui ont empêché les provinces de signer l'entente. Qu'est-ce qui les retient? Est-ce le culte mythique des restrictions budgétaires ou le problème est-il inhérent aux dispositions mêmes des ententes fédérale-provinciales qu'il cherche à conclure? Il n'a pas été très clair quant aux raisons qui ont amené son sous-ministre adjoint à démissionner. Les efforts de ce dernier pour

faire bouger le gouvernement fédéral dans ce domaine avaient suscité de l'espoir de ce côté-ci de la Chambre. Cependant, tout porte à croire que le sous-ministre adjoint a démissionné par dépit, à cause du peu d'importance que le gouvernement accorde à la question des forêts dans son ensemble.

Le secteur forestier traverse une crise actuellement et c'est dès maintenant qu'il faut agir. Les Canadiens attendent des solutions de la part du ministre fédéral responsable. Pourquoi ne se passe-t-il rien? Il y a pourtant beaucoup de gens qui se cherchent du travail. Bien des bûcherons sont en chômage. Il y a des tas de jeunes qui aimeraient participer à des projets de reboisement. Il est temps que les gouvernements fédéral et provinciaux de même que les sociétés forestières se concertent en vue de consacrer davantage d'argent à des programmes de reboisement. L'entreprise privée n'a certainement pas fait sa part d'efforts. L'une des sociétés forestières les plus progressistes en Colombie-Britannique, British Columbia Forest Products, a réduit son programme de reboisement. C'est en partie, bien sûr, parce qu'il y a quelques années, comme bien d'autres grosses sociétés, elle s'est mise à faire du cannibalisme à l'étranger. BCFP a dû payer des frais d'intérêt annuel de 8 millions de dollars pour avoir pris part à la cannibalisation du secteur forestier dans l'Ouest.

Pendant la semaine du congé du Jour du Souvenir, j'ai eu l'occasion de rencontrer l'équipe d'un programme de création d'emplois provisoires. J'ai pris plaisir à voir ces jeunes travailleurs occupés à émonder, élaguer et repiquer, ces travaux dont nos forêts ont grand besoin. Je suis d'accord avec ceux qui disent que ce genre de programme devrait être payé par British Columbia Forest Products, étant donné que cela se passe sur ses terres. Néanmoins, c'est quand même un bon programme. Il pose certains problèmes. Même s'il a été prolongé de cinq mois, il fonctionne plus ou moins au jour le jour. Il complète les prestations d'assurance-chômage que touchent les jeunes. J'ai parlé à trois jeunes gens dont les prestations devaient expirer deux ou trois jours plus tard. Ils ont perdu leur emploi en même temps. Cela semble une façon vraiment biscornue et cruelle de créer des emplois. Juste quand les jeunes ont reçu leur formation et qu'ils peuvent vraiment se rendre utiles, ils sont congédiés parce qu'ils ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage. Nous pourrions certainement faire plus pour nos jeunes et nos forêts en prévoyant autre chose que des programmes bouche-trous qui complètent simplement les prestations d'assurance-chômage et qui congédient les jeunes lorsqu'ils n'ont plus droit aux prestations.

La semaine dernière, Kenneth Greaves, président de l'Ontario Forest Industry Association, a souligné la nécessité d'augmenter massivement, de quadrupler même, les sommes que les gouvernements fédéral et provincial consacrent au secteur forestier. Si nous voulons demeurer les principaux exportateurs mondiaux de produits forestiers, nous devons consacrer un milliard par an à ce secteur. L'Association of British Columbia Professional Foresters a présenté un mémoire très important à la Commission Macdonald sur l'économie. Ce mémoire soulignait que le nombre d'années-personnes mises à la disposition du Service canadien des forêts avait baissé de plus de 50 p. 100 depuis 1968. Avant de s'empressement de critiquer, les conservateurs devraient se rappeler que ces restrictions sont le résultat du programme de dénationalisation auquel ils tenaient tant.